



**Sessione di u 14 di nuvembre di u 2022**  
**Session du 14 novembre 2022**

**Raportu N° 2022-16**  
**Rapport N° 2022-16**

**Infurmazione nantu à u prugettu di decretu relativu à u modu di designazione di i soci  
di a Camera di i Territorii**  
**Information sur le projet de décret relatif aux modalités de désignation des membres  
de la Chambre des Territoires**

**Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**  
**Rapport du Président de la Chambre des Territoires**

Par courrier du 14 octobre dernier (joint en annexe de ce rapport), le Préfet de Corse a saisi la Collectivité de Corse aux fins d'émettre un avis, par l'intermédiaire de l'Assemblée, sous un mois, sur le projet de décret relatif aux modalités de désignation des membres de la Chambre des Territoires, en application de la loi du 21 février 2022, dite « Loi 3DS ».

Dans ce cadre, le Président du Conseil exécutif a souhaité prendre l'avis de la Chambre des Territoires, dans le cadre d'une procédure écrite, afin de pouvoir présenter un rapport à l'Assemblée de Corse, à la première session utile, qui était celle de fin octobre.

Il vous est donc proposé de débattre aujourd'hui, en formation plénière, autour de ce projet de décret, de l'avis formulé par la Chambre, de la délibération adoptée par l'Assemblée de Corse en conséquence et des suites à apporter à ce dossier.

**Vi pregu di dibàttene.**  
Je vous prie de bien vouloir en débattre.